



### Informers ne suffit plus, il faut agir

Tout comme *K-Tipp*, *Bon à Savoir* donne, chaque mois et à quelque 400 000 lecteurs, des informations claires, précises et surtout totalement indépendantes, sur tous les sujets concernant les consommateurs, donc également sur les assurances et la prévoyance professionnelle.

Mais arrive le moment où informer ne suffit plus, il faut passer à l'action. C'est ce que nous avons fait en soutenant ce référendum, pour deux raisons principales:

1) Le principe de précaution est ici tout simplement impossible. Si le peuple accepte, le 7 mars prochain, de baisser les rentes du 2<sup>e</sup> pilier, il le fait de façon irrémédiable. A moins de considérer que la prévoyance professionnelle est une loterie, le taux de conversion ne remontera en effet jamais.

2) Il est donc indispensable de prendre sa décision en fonction de données crédibles, en ne cédant ni à l'alarmisme, ni à l'angélisme. Or, force est de constater que les arguments qui plaideraient en faveur de cette deuxième baisse du taux de conversion ne sont, en l'état, pas crédibles, voire fallacieux.

Pour justifier leur position, les partisans de la baisse se fondent en effet sur des tables de longévité soigneusement sélectionnées et arrangées pour abusivement prolonger la durée de vie des futurs retraités. Et ils font leur calcul avec des taux de rémunération ridiculement bas par rapport à ce que les marchés ont rapporté ces vingt-cinq dernières années, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur de la LPP.

Ce pessimisme, soigneusement orchestré par ceux qui démontrent pourtant – hors campagne – une fois inébranlable dans l'évolution de leurs produits financiers, est d'une mauvaise foi crasse. En effet, les milieux économiques, comme le Conseil fédéral d'ailleurs, n'hésitent pas à se référer aux huit dernières années pour déclarer qu'il sera désormais impossible d'obtenir les rendements d'antan, mais, en revanche, se fondent sur les vingt-cinq dernières années pour prétendre que même avec cette baisse, la rente correspondra toujours à 60% du dernier salaire. Ils choisissent donc la période de comparaison sans aucune cohérence, simplement en fonction de ce qui les arrange.

C'est ce type de raisonnement que nous dénonçons chaque mois dans nos magazines, et c'est pour cela que nous refusons cette deuxième baisse et appelons nos lecteurs à glisser un non dans les urnes le 7 mars prochain.